

Attestation de déplacement exceptionnel

Application de la loi du 16 mars 2020.

Cette loi définit les autorisations de déplacements pendant le coronavirus.



Je suis :

Madame ou Monsieur.....

Je suis né le :

Mon adresse :

Vous devez cocher la case qui explique votre déplacement.

Je me déplace pour :

-  aller à mon travail
-  aller faire des courses pour manger
-  aller voir un médecin ou un professionnel de santé
-  aller voir ma famille qui a besoin de moi
-  aller chercher mes enfants
-  aller me promener ou courir seul à côté de chez moi
-  Aller promener mon chien

Fait à

Date du jour

Signature :

Ce document a été transcrit en **Facile A Lire** et à **Comprendre**.

Vous devez montrer ce document aux forces de police si vous êtes contrôlés.